



Informez-vous **librement**, téléchargez l'application **SUD Orano Recyclage**



08 août 2025

LES BRÈVES DE SUD

Pour ce tract estival, débutons en douceur...

Intéressement 1^{er} semestre 2024 : Vous avez jusqu'au **17 août** pour effectuer vos choix de placement sur Amundi.

Choix des jouets de Noël du CSE : Pensez à effectuer vos choix de jouets, pour les enfants jusqu'à 14 ans, d'ici au **17 août**.

Ouverture salle de sport : Ouverture **le 11 août**. SUD rappelle avoir voté **CONTRE** la prise en charge de ce projet de la Direction. Nous avons également voté **CONTRE** la prise en charge par le CSE d'une application (4 360 €).

Licences sportives 2024/2025 : Date limite de dépôt des dossiers : **30 août**.

Voiture du CSE : SUD a proposé que la voiture louée par le CSE soit restituée au regard de sa très faible utilisation pour un coût de **5 000 € / an de location + assurance + entretien**. Le CSE a eu un avis différent. Dont acte.

RDV Dermatologue : Face à la forte demande pour les RDV en dermatologie, de nouveaux créneaux ont été rajoutés (rapidement complets). SUD salue la volonté de la Direction de s'inscrire dans la durée sur les RDV de spécialistes.

AESIO (ex MUTI) : SUD est à l'origine des permanences VIVINTER, initialement refusées. Finalement mises en place et au regard de leur succès, nous avons demandé si la Direction accepterait des permanences sur ATLAS de la complémentaire AESIO (ex MUTI). La Direction a refusé au motif que ce n'est pas un contrat collectif lié à l'entreprise.

Le bureau du CSE (SUD + 2 postes vacants) a donc informé qu'il allait contacter AESIO pour leur proposer de mettre en place une permanence aux VINDITS.

Pour information, nous avons écrit à AESIO pour obtenir les bilans et une discussion sur le niveau de garanties proposées au regard des hausses de tarif de ces dernières années. En retour, ils nous ont rappelé qu'ils n'étaient pas tenus de fournir des bilans hors contrats collectifs ni tenus de renégocier les garanties. Cependant, rien ne l'empêche. Il est important que les garanties AESIO complètent au mieux celles du contrat collectif VIVINTER.

Rachat de RTT : Depuis le début de l'année, **159 RTT ont été rachetés**. Vos demandes sont à effectuer dans HR'BOX (dans mes démarches – nouvelle démarche – documents RH – demande de rachat de RTT).

Aménagement paysager : **217 000 €**, c'est le montant dépensé pour les travaux d'aménagements extérieurs réalisés à l'entrée des Dunes (place de l'ancien ODE).

Nouveaux partenaires CSE : De nouveaux partenaires vous sont accessibles ([tous les partenaires sont sur le site du CSE](#)) :

- **Pirou Fun Beach** : -10% sur l'activité jet-ski et -10% sur l'activité bouée tractée à partir de 4 personnes.
- **Diag'Auto sur Brix** : réduction de **5 €** sur un contrôle technique pour tous les véhicules de la catégorie VL < 3,5T.
- **Cav'aventure sur Sottevast** : réduction de -5% sur l'ensemble du magasin.
- **HAG PLAN sur La Hague** : remise pouvant aller jusqu'à -15% sur les prestations de permis de construire et de déclarations préalables. Accompagnement personnalisé et des conseils adaptés aux spécificités de chaque projet.

Très récemment, SUD a reçu de HAG PLAN une proposition architecturale pour la réhabilitation de la salle de Vauville. Nous apprécions la grande qualité du travail effectué. Nous profiterons de la **Commission des Activités Sociales exceptionnelle du 09 septembre portant sur le patrimoine** pour la fournir à l'ensemble des membres du CSE.

SERVICE SYNDICAL CONTINU

Comme chaque été, **SUD est organisé pour maintenir une présence forte l'été** (instances, présence sur le terrain y compris les week-ends et présence au sein de nos services respectifs).

C2P : SUD obtient des avancées concrètes ! Depuis plus d'un an, SUD se bat pour faire reconnaître pleinement les droits liés au **Compte Professionnel de Prévention (C2P)**.

- ✓ Il est désormais possible de **signer un avenant « réduction de temps de travail C2P »** pour convertir ses points C2P en temps partiel (*dont le maintien de salaire est assuré par le C2P*).
- ✓ Et surtout : **le temps partiel C2P ne pénalisera plus ni l'année de référence, ni le calcul de l'IDR !**

Concrètement :

- **L'année de référence est désormais reconstituée** comme si le salarié avait travaillé à 100 %.
- **L'IDR n'est plus amputée** du fait de ce temps partiel.

Cette avancée résulte de notre persévérance et de nos revendications répétées.

Invalidité - temps partiel : Autre combat mené par SUD depuis de nombreux mois, **la surcotisation aux régimes de retraite sur la base d'un temps plein pour les salariés en situation d'invalidité à temps partiel figure désormais dans le projet d'accord QVCT** (mise en signature au niveau du Groupe en octobre).

Bien que SUD ne soit pas représentatif niveau Groupe, nous exprimons régulièrement nos revendications. Ainsi, nous espérons qu'une mesure permettra aux salariés en invalidité à temps partiel, dont l'origine est professionnelle, d'avoir leur IDR reconstituée sur la base d'un temps plein.

Réorganisation B148 : **SUD a émis un avis défavorable sur le projet de réorganisation du secteur Surveillance Environnementale**, qui prévoit le regroupement des activités de prélèvement et d'analyse.

Nous dénonçons l'absence de bénéfice clairement démontré, le risque de surcharge de travail et le flou organisationnel.

Un laboratoire et un service environnement, ce n'est pas la même culture, pas les mêmes contraintes : vouloir les fusionner, **c'est ignorer les réalités du terrain.**

De plus, une nouvelle réorganisation est attendue avec le déménagement des activités du bâtiment 148, ce qui alimente les craintes d'externalisations futures et de suppressions de postes.

Ce projet, comme chaque réorganisation initiée par la Direction, c'est un cocktail parfait : **flou, surcharge et stress... il ne manque plus que les burn-out en prime.**

Horaire Variable : le chiffre définitif de salariés ayant choisi l'horaire variable est tombé : **37 personnes.**

Pour SUD, **la boîte de Pandore a été ouverte** alors que le régime fixe actuel pouvait être amélioré. Après avoir envoyé RH dans l'ensemble des services sans effet probant, il est étrangement observé un durcissement sur les horaires et les heures supplémentaires...

La Direction, inflexible sur le régime fixe, envisagerait également de rouvrir la porte à l'horaire variable plus tôt que prévu. **Mystère total :** comment se fait-il que tant de protagonistes le réclament... pour qu'au final seuls 37 salariés en profitent ?

Les conseillers ne sont pas les payeurs.

Harcèlement - RPS : Visiblement, certains sujets mettent mal à l'aise.

Nos deux derniers tracts SUD sur les risques psychosociaux et le harcèlement ont fait grincer des dents : **la Direction a même tenté de censurer celui sur les RPS à cause de son dessin.**

Quant au tract sur le harcèlement, il a été publiquement évoqué au CSE... Un fait exceptionnel pour un tract.

Il faut croire que parler de souffrance au travail dérange, surtout quand cela met en cause les méthodes managériales. Mais qu'ils se rassurent : **SUD ne lâchera rien.**

Nous continuerons à sonner l'alerte et à protéger les salariés, coûte que coûte.

Radioprotection : Pour rappel, SUD a adressé un courrier d'alerte à la Direction sur le secteur de la radioprotection : [cliquez ici](#).

FACE À CEUX QUI FONT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS :
BOSSONS COUVERTS !



Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.75.38.74.79** ou via sud.anc.lahague@gmail.com